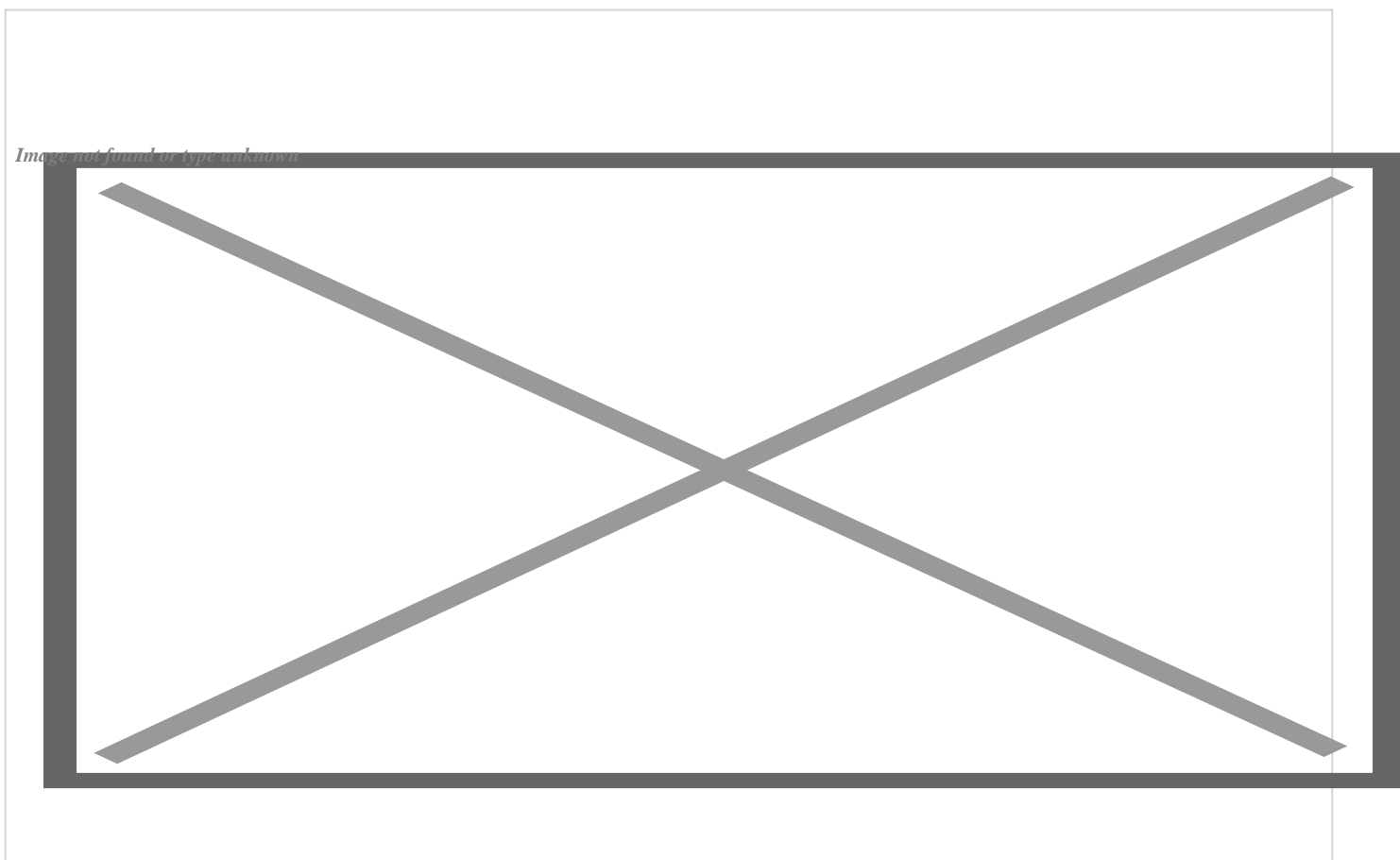


Nouvelle loi de Santé Publique à Cuba : que propose-t-elle ?



La Havane, 30 janvier (RHC) - Une nouvelle loi sur la santé publique est en chantier depuis 2019, et son projet sera soumis à l'analyse au premier trimestre de cette année.

La proposition législative renforce le droit à l'interruption volontaire de grossesse, car bien que l'accès à cette pratique soit garanti dans des conditions sûres depuis les années 70 du siècle dernier, elle n'est pas énoncée comme un droit dans la loi actuelle.

Parmi les nouveautés figurent la procréation assistée et la solidarité gestationnelle, qui permettent également l'accès à ces procédures aux familles homoparentales, conformément à ce qui a été approuvé dans le code de la famille.

Le nouveau projet de loi reconnaît également l'euthanasie comme le droit d'une personne à une mort digne, et comme une forme de soins et d'attention par le biais d'une procédure médicale.

Source Radio Reloj



Radio Habana Cuba